

Addendum 5

Question : Le fait de ne pas avoir d'expérience en matière de salles blanches de classe 100 ou 1000 ne m'élimine-t-il pas ?

Réponse : Non.

Question : Description des éléments de la proposition - sous la rubrique "Historique de l'entreprise

Veillez indiquer s'il s'agit d'une pensée complète ou s'il y avait plus à ajouter car il n'y a pas de ponctuation pour indiquer l'un ou l'autre.

Réponse : Le dernier mot se trouve à la page suivante -

MR1 Historique de l'entreprise :

Une description adéquate des antécédents de l'entreprise a-t-elle été fournie et est-elle axée sur les exigences du présent contrat ? L'entreprise a-t-elle de l'expérience dans un environnement de laboratoire ? La propriété ou le contrôle de l'entreprise sont-ils clairs ? L'entreprise est-elle présente à Ottawa ?

Question : Veuillez indiquer le montant maximal de la couverture d'assurance requise.

Réponse : La preuve de la couverture d'assurance maximale actuellement en vigueur est la suivante :

- o Assurance responsabilité civile générale complète

Question : L'annexe J (ci-jointe) indique que le prix requis pour ce site est de 7 ans : L'annexe J (ci-jointe) indique que la tarification requise pour ce site est de 7 ans au total.

Réponse : Le CNRC prévoit que les travaux commenceront le 01 janvier 2022 et seront terminés le 31 décembre 2025 avec une option de renouvellement pour trois périodes additionnelles d'un an.